



SEANCE DU BUREAU DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

MARDI 06 MARS 2018 A 14H30

15-19, avenue Pierre Mendès-France – CS 81411–
75646 PARIS CEDEX 13

ORDRE DU JOUR

POUR LA SEULE PARTIE QUI RELEVE DES DELIBERATIONS DU BUREAU PRISES
EN APPLICATION DE LA DELIBERATION CM2016/02/18/03 PORTANT DELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS AU BUREAU.

❖ **Approbation du procès-verbal des délibérations du Bureau de la Métropole du Grand Paris du 13 février 2018.**

❖ **Affaires générales.**

1. Adhésion à l'association « Acteurs du Grand Paris ».

❖ **Marchés publics et autres contrats**

2. Approbation de l'attribution du marché n°2017.AO.DA.028 relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le centre aquatique olympique (CAO) et le franchissement piéton – lot n°2.
3. Approbation de l'attribution du marché n°2018.IMGP.AO.001 relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre d'une consultation relative à la réalisation de projets urbains innovants « Inventons la Métropole du Grand Paris – Edition 2 » - Lots 1, 2 et 3.

Fait à Paris, le 28 février 2018

SIGNE

Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison